

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MARS 2012

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 12 mars 2012 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
Mme Noëlla Dufour, conseillère
M. Réal Asselin, conseiller
M. Rémy Guay, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 9719-03-12**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} mars 2012**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Vente d'un terrain à Michaël Tremblay et Marie-Ève Desbiens
 - 5.2 Vente d'un terrain à Frédéric Tremblay et Isabelle Gaudreault
 - 5.3 Octroi d'aides financières
 - 5.4 Délégation et représentation
 - 5.5 Rapport financier au 31 décembre 2011
 - 5.6 Demande d'assistance financière pour la Fête Nationale 2012
- 6. Travaux Publics**
 - 6.1 Pont de la rivière Jacob, chemin des Lacs
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Dérogation mineure – 8 rue Horizon
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de février 2012
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 29 février 2012
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION NO. 9720-03-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉSO-
LU QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} mars 2012 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19)

**5.1 VENTE DE TERRAIN À MICHAËL TREMBLAY ET MARIE-ÈVE DESBIENS
RÉSOLUTION NO. 9721-03-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉ-
SOLU QUE** la Ville de Clermont vend à monsieur Michaël Tremblay et madame Marie-Ève Desbiens, demeurant au 49 rue Donohue à Clermont, un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 456 526 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 805,6 mètres carrés, pour un coût total de 16 209,18 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 29 février 2012.

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Michaël Tremblay et madame Marie-Ève Desbiens, 49 rue Donohue, Clermont (Québec) G4A 1A6 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, Notaire, 157 boul. Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

**5.2 VENTE DE TERRAIN À FRÉDÉRIC TREMBLAY ET ISABELLE GAUDREULT
RÉSOLUTION NO. 9722-03-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSO-
LU QUE** la Ville de Clermont vend à monsieur Frédéric Tremblay et madame Isabelle Gaudreault, demeurant au 39 rue des Vingt-et-Un à Clermont, un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 456 517 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 740,2 mètres carrés, pour un coût total de 14 893,29 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 2 mars 2012.

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Frédéric Tremblay et madame Isabelle Gaudreault, 39 rue des Vingt-et-Un, Clermont (Québec) G4A 1G3 ainsi qu'à Me Marie-Ève Belley, Notaire, 189 rue John-Nairn, La Malbaie (Québec) G5A 1M4.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MARS 2012

5.3 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 9723-03-12

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSO-
LU QUE** la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- Association des pompiers de Clermont 750 \$
Soirée annuelle des pompiers 28 avril 2012
- Association des bénévoles 50 \$
Semaine de l'action bénévole
- Salon de Quilles de Clermont 250 \$
Tournoi de fin de saison
- École Laure-Gaudreault 100 \$
Salon des activités intelligentes
- Centre d'études collégiales en Charlevoix 200 \$
Gala de la réussite 4 avril 2012

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

5.4 DÉLÉGATION ET REPRÉSENTATION RÉSOLUTION NO. 9724-03-12

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ
PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSO LU QUE** la
Ville de Clermont accepte les frais de représentation suivants :

- Musée de Charlevoix 125 \$
Dégustation de vins et de fromages 31 mars 2012

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

5.5 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2011 RÉSOLUTION NO. 9725-03-12

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ
PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSO LU
QUE** la Ville de Clermont accepte le rapport financier de la Ville de Clermont au 31
décembre 2011, préparé par la firme Benoit Côté, comptable agréé, 249 rue John-
Nairne, suite 120, La Malbaie, portant le numéro P1-2012-03-12.

QUE la présente résolution soit adressée au Ministère des affaires municipales,
direction générale de l'administration financière, 20 avenue Chauveau, Québec,
G1R 4J3 ainsi qu'à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Mal-
baie, G5A 1M4.

5.6 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE 2012 RÉSOLUTION NO. 9726-03-12

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉ-
SOLU QUE** monsieur Luc Cauchon, conseiller municipal de la Ville de Clermont
soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouve-
ment national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête natio-
nale du Québec 2012.

**6.1 PONT DE LA RIVIÈRE JACOB, CHEMIN DES LACS
RÉSOLUTION NO. 9727-03-12**

ATTENDU QU'en janvier 2008, le Ministère des Transports du Québec a repris en charge certains ponts et ouvrages d'art;

ATTENDU QUE le pont enjambant la rivière Jacob sur le Chemin des Lacs faisait partie des structures dont le Ministère des transports du Québec a repris possession;

ATTENDU QUE le pont en question fait l'objet d'une sollicitation grandissante par l'augmentation constante du transport lourd dans le secteur (site d'enfouissement sanitaire, gravière-sablière);

ATTENDU QUE le pont de la rivière Snigole démontre des signes de fatigues évidents;

ATTENDU QUE la ville de Clermont a procédé à la réfection de la surface de roulement et des chasse-roues en 2005 et que ces travaux ont déjà subi une détérioration importante après à peine 5 ans d'utilisation et auraient besoin d'être refaits;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont demande au Ministère des transports du Québec de procéder à des travaux de structure sur le pont de la rivière Jacob (chemin des Lacs) et ce en tenant compte du type et du volume de circulation dans ce secteur.

QUE la présente résolution soit adressée au Ministère des Transports du Québec.

**7.1 DEROGATION MINEURE – 8 RUE HORIZON
RÉSOLUTION NO. 9728-03-12**

CONSIDÉRANT QUE le 16 janvier dernier, une demande de dérogation mineure a été déposée pour une propriété située au 8 rue de l'Horizon afin de réputer conforme la construction d'un mur de soutènement avec une marge nulle avec la ligne de rue alors que l'article 10.3.1.1 du Règlement de zonage numéro VC-356-90 stipule qu'un mur de soutènement doit être implanté à plus d'un mètre de la ligne de rue.

CONSIDÉRANT QUE la demande ne cause pas préjudice aux propriétés voisines;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation permettra de construire le mur de soutènement en ligne avec celui du voisin qui bénéficie d'un droit acquis;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal par sa résolution no. 2012-03-265 l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la dérogation mineure présentée.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal ainsi qu'à Monsieur Christian Lapointe, 8 rue Horizon, Clermont (QC) G4A 1C3.

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE FÉVRIER 2012
RÉSOLUTION NO. 9729-03-12**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires de février 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de février 2012 au montant de 278 888,48 \$ ainsi que le versement des salaires de février 2012 au montant de 42 109,97 \$, conformément à la liste présentée portant le numéro P2-2012-03-12.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 29-02-2012
RÉSOLUTION NO. 9730-03-12**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de février 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de février 2012 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 64 139,75 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2012-03-1030, conformément à la liste présentée portant le numéro P2-2012-03-12.

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 9731-03-12**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 30.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale